

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19505 - 75ÈME ANNÉE

Le traitement mis au point à Madagascar sera-t-il diffusé un jour à La Réunion ?

Médicament contre le coronavirus : accord pour une usine à Madagascar

L'IMRA (Institut Malgache des Recherches Appliquées) a confirmé avoir trouvé un remède pour combattre le Coronavirus Covid-19. Mercredi, Andry Rajoelina, président de Madagascar, a annoncé son accord pour créer une usine de production de médicaments contre le coronavirus. C'est le lancement de l'industrie pharmaceutique à Madagascar, qui par cette décision fait partie des leaders mondiaux de la lutte contre l'épidémie. Mais pour les Réunionnais, il ne sera possible de bénéficier de ces médicaments « made in Madagascar » que si un jour Paris donne son accord car « c'est une décision stratégique » qui repose sur des mois de tests.

Le 8 avril, Andry Rajoelina, président de Madagascar, a annoncé son accord pour créer une usine de production de médicaments contre le coronavirus. Lors d'une intervention en direct à la télévision et à la radio, le chef de l'État a annoncé ceci :

« J'ai reçu une lettre en provenance de l'étranger le 24 mars dernier, dont l'objet est une demande de partenariat concernant l'utilisation d'une plante médicinale malgache pour lutter contre la pandémie du Coronavirus. L'expéditeur a signalé que la plante médicinale en question renferme des principes actifs

pouvant être exploités pour fabriquer un médicament aux propriétés préventives et un autre aux propriétés curatives contre le Covid-19, mais nous devons encore procéder à des tests et des analyses ».

« Plusieurs pays désirent travailler en partenariat avec Madagascar pour découvrir la bonne forme pharmaceutique à choisir pour une meilleure utilisation du produit. Certains préconisent une présentation sous forme de soluté buvable, d'autres sous forme d'injection intraveineuse. Tous nos chercheurs locaux se réuniront sous peu pour trouver la meilleure présentation du médicament ».

« Beaucoup de partenaires ont déjà promis que si le traitement est effectif, ils nous aideront à implanter l'usine pharmaceutique ».

Décision historique

Sur un plan économique, ce partenariat international pourra déboucher sur le lancement de l'industrie pharmaceutique à Madagascar. C'est une décision historique. Elle place Madagascar parmi les leaders de la lutte mondiale contre le coronavirus. Ceci survient au moment où le monde est confronté à sa plus grave épidémie depuis un siècle.

Le traitement qui est cité existe

déjà à Madagascar. Il était destiné à l'exportation. Devant l'urgence, toute exportation du médicament et des plantes médicinales qui le composent sont pour le moment suspendues. Des patients volontaires pourront bénéficier de ce traitement. Ceci permettra sa validation afin d'aller vers la construction de la première usine de médicaments contre le coronavirus dans notre région. Des envois ont commencé hier pour ravitailler les provinces.

Richesse des plantes médicinales

Rappelons que La Réunion, tout comme Madagascar, dispose dans sa flore de nombreuses plantes médicinales. Les recherches à Madagascar visent à produire un médicament renforçant les défenses immunitaires. En l'absence de vaccin, c'est en effet le système immunitaire qui est le seul rempart contre le coronavirus.

Mais à La Réunion, la stratégie de lutte mise en place par la France ne vise pas à promouvoir l'utilisation de plantes médicinales et d'huiles essentielles pour renforcer le système immunitaire.

Il est clair que quand la production suffira à couvrir la demande des Malgaches, il sera possible d'exporter ce médicament. Mais

son utilisation à La Réunion se heurte pour le moment au veto de la France. En effet, c'est « une décision stratégique » pour reprendre les termes de la directrice de l'ARS Réunion. Cette décision est prise par le ministre français de la Santé, après plusieurs mois de tests. Dans ces conditions, même si ce médicament a une efficacité prouvée à

800 kilomètres de La Réunion, il ne sera pas possible de l'utiliser car la décision doit être prise à 10 000 kilomètres de La Réunion. Souhaitons que l'urgence sanitaire permette de revoir ses procédures. En effet, Madagascar est en train de prouver que des solutions de proximité, basées sur la connaissance de la médecine traditionnelle, sont un moyen de

combattre le coronavirus. Ceci vient bien sûr en contradiction avec les intérêts de l'industrie pharmaceutique française.

M.M.

Les établissements d'accueil de personnes âgées durement touchés en France

Coronavirus à La Réunion : pourquoi pas de dépistage systématique dans tous les EPHAD ?

En France, plusieurs EPHAD ont connu la disparition brutale de plusieurs dizaines de résidents à cause du coronavirus. Entre l'annonce d'un premier cas et les premiers décès, le temps est passé très vite. A La Réunion, le dépistage systématique des résidents et soignants n'interviendra qu'après la découverte d'un premier cas. Est-ce une mesure suffisante ? Pourquoi ne pas dégager des moyens pour un dépistage systématique et régulier de toutes les personnes vivant et travaillant dans un EPHAD à La Réunion ?

Lors de sa conférence de presse hier, l'Agence régionale de Santé a annoncé de nouvelles mesures pour protéger les résidents des EPHAD et le personnel de la propagation du coronavirus. Rappelons que les personnes vivant

dans des EPHAD sont toutes, en raison de leur âge, des personnes à risque face au coronavirus. Cela explique pourquoi, avant le confinement et avant le premier tour des municipales, le gouvernement a interdit toute visite en EPHAD.

L'ARS indique que toute nouvelle personne entrant en EPHAD sera soumise à un test de dépistage. Cette éventualité reste très limitée, compte tenu du confinement. Tout résident d'un EPHAD présentant des symptômes du coronavirus sera également soumis obligatoirement à un test. Par ailleurs, si un soignant ou un résident d'un EPHAD est testé positif au coronavirus, alors tous les soignants et les résidents seront testés.

Si ces mesures marquent un progrès, sont-elles suffisantes. L'expérience montre que quand le coronavirus est détecté dans

un EPHAD, cela peut être trop tard. En effet, dans plusieurs établissements de ce type, entre la découverte du premier cas et les premiers décès, le temps est passé très vite. Il n'est donc pas rare que des EPHAD comptent au moins 10 résidents morts à cause du coronavirus.

Dans ces conditions, pourquoi ne pas se donner les moyens de tester immédiatement puis régulièrement toutes les personnes vivant et travaillant dans un EPHAD à La Réunion ? La France est une des premières puissances économiques mondiales, elle se vante aussi d'être la seconde puissance maritime mondiale, comment expliquer qu'une telle décision n'ait pas encore été prise ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

États-Unis et crise du COVID-19 : preuve par l'absurde de la faillite d'un système

Avec déjà plus de 466.000 cas recensés dont plus de 16.000 décès depuis le début de la crise, les États-Unis sont aujourd'hui le pays le plus touché par le COVID-19, et la courbe semble encore loin de s'inverser. Si l'on ne peut que déplorer ce sinistre amené par cette pandémie, il faut cependant noter, que, comme dans l'ensemble des pays occidentaux qui sont aujourd'hui les plus touchés, cette crise sanitaire est accentuée par un système politique en faillite, dont les conséquences sont nombreuses et terribles pour la classe sociale la plus pauvre, dont on peut imaginer qu'elle est, ou sera la plus meurtrie.

La première raison de l'ampleur de cette crise est celle du fonctionnement du système de santé américain, celui-là même que nos dirigeants politiques successifs tentent d'appliquer depuis des dizaines d'années, et qui a engendré la catastrophe que l'on connaît actuellement.

La loi du marché prévaut

En effet, comme dans la quasi-totalité des secteurs aux États-Unis, la loi du marché prévaut, ce qui signifie que le privé a la main libre pour l'organiser comme il l'entend. Ainsi, s'il existe en théorie une couverture maladie publique (Medicare-Medicaid), celle-ci ne couvre qu'une faible partie de la population, et surtout n'apporte qu'une faible protection. Le reste est porté par des assurances privées, forcément onéreuses et loin d'être accessibles à tous. La même logique se retrouve au niveau des centres de soins et des soignants, où le public est sous-financé et les soignants sous-équipés, à l'inverse du privé. Nous nous retrouvons ainsi dans une situation explosive,

où les soignants sont peu ou pas équipés et forcément touchés par le virus, et où engager des soins pour espérer guérir du COVID-19 peut coûter des dizaines de milliers de dollars. A partir de là, on peut aisément comprendre que la situation soit dramatique pour ceux issus de la classe sociale la plus pauvre, dont très peu peuvent se permettre de tels soins et se retrouvent donc pour le plus grand nombre à espérer pouvoir guérir et ne pas rentrer, faute de soins nécessaires, dans les statistiques des décès.

Si les funestes choix politiques qui ont amené à cette catastrophe sanitaire sont évidemment dénonçables, n'oublions jamais que ce système politique et économique engendre d'autres conséquences terribles envers cette même classe sociale.

10 millions de chômeurs de plus

Les conséquences sont ainsi également sociales. En effet, la crise sanitaire peut amener à se questionner sur le bien-fondé des différentes politiques économiques et sociales, et notamment la nécessité de protéger la classe sociale la plus pauvre, qui est de fait la plus économiquement fragile de par les emplois précaires occupés. Mais la loi du marché prévaut toujours. Ainsi, 2000 milliards viennent d'être injectés pour relancer l'économie américaine. Quels ont été les apports pour les plus pauvres ? Dans les deux dernières semaines, plus de 10 millions d'Américains se sont inscrits au chômage, montrant ainsi toute l'inutilité de ces choix de politiques économiques pour les plus pauvres, ces mesures profitant de fait uniquement aux plus

riches.

Dans le même temps, le cynisme économique continue, avec par exemple Amazon ou les marchands d'armes qui réalisent des profits records, tout en mettant en danger des centaines de milliers de salariés - mise en danger par ailleurs appuyée par les mesures de confinement aléatoires en fonction des États, dont certains n'ont tout simplement rien fermé malgré le nombre de malades et de décès.

Cynique tentative de manipulation

A travers tous ces exemples, on peut bien voir que le système politique américain est en faillite et entraîne une catastrophe sanitaire et sociale quasi-inédite dans l'Histoire. On ne peut qu'espérer que cela nous serve d'exemple sur les choix à ne pas suivre, ou plutôt à ne plus suivre.

A moins que l'on ne tente de détourner l'opinion, afin que rien ne change ?

Cela semble en effet être le choix fait par Trump et son gouvernement, qui successivement cette semaine a menacé l'Iran puis déployé des forces armées dans le Pacifique et les Caraïbes, officiellement contre le narcotrafic (et visant notamment Maduro, le président du Venezuela) ce qui, dans la période tragique dans laquelle nous sommes semble être une cynique tentative de manipulation...

Le temps aidant, nous verrons bien quels choix politiques auront été faits, entre le soutien à la politique guerrière et la protection sanitaire et sociale de la population, en particulier envers les plus pauvres.

Mathieu Raffini

Oté

Oté lé ga !

Si lo Tsunami té pankor arivé ?

Tou lé zour, shak zour, lo bann tête zèf i sort anou zot boniman, i di anou tout in bann shif san dir anou koman i dékode sa, i rakont anou Gasparin, Brunet, i di anou dé shoz zot mèm i konpran pa, é sirtou i di anou sort pa dann nout kaz é i fé port anou lo shapo d'in nafèr ké nou la pa fé... Ni pé di an nou mèm si solman l'avé ékout anou, si solman l'avé pa fé rant isi tout in kantité d'moun kontaminé, si l'avé trète anou konm Sin-Pyèr épi Miquelon dopi l moi d'mars, nou noré pa été randi l'androi nou lé randi.

Mé par l'fête, ousa nou lé randi ? Kisa i pé dir anou dann kèl létap la maladi nou lé fine arivé ? Pèrsone sirman. An touléka pèrsone isi shé nou La Rényon.

In foi néna inn la di konmsa nou lé an rotar inn somenn sansa dé par raport La Frans – la pa di anou kèl bout La Frans ! la pa di anou si sé dann lé zalantour Lil de Frans, si sé lo gran est, si sé in n'ot bout. An touléka sa i vé dir si banna la pankor trap lo pik - i di plato koméla - nou lé ankor pli loin... Pèrsone la pa di anou si lo salté d'maladi la fine trouv son bann mark isi shé nou-si li la fine instal ali pou vréman pars kan i di néna solman trépé d'ka otoktone, é la plipar d'ka lé inporté, ni pé dir li néna ankor son tourné-viré pou fé dann nout péi.

A ! biensir, zot i pé dir amoin, mi rode lo pou avèk lo lant dann koko la poin shové. Zot i pé dir amoin si néna bann tête do zèf, prézidan la anvoye pou nou, i fo fé konfyans banna. Mé mi pé dir azot, pou moin, konm pou in bonpé d'moun konfyans lé mor. Alor, parl pa moin konfyans !

Konfyans dan ki ? Dann in péi i ariv mèm pa fé fabrik bann mask pou anpar la maladi-alé oir néna in lizine i fé sink mil par zour tèrla moris. Alé oir Madégaskar néna lizine i fé par milyon !* Kon fyans dann bann boug l'après bataye inn avèk l'ot konm shifonyé pou fou o dyab médikaman lé zot la trouvé. Fé konfyans in gouvèrnman i profite la maladi pou kass nout libèrté, pou kass nout droi, an touléka lo pé k'i rèss.. Lésplor, lésplor dan ki ? Lésplor dann in pé d'moun l'après rode anmashine anou avèk in téléphone portab. Konm i di, koku, batu, kontan...

Mé zami, i paré disis lindi néna in prézidan va anons anou nout libèrté lé bridé pou dé somenn ankor épi li va dir anou pou kosa, - pou nout bien soidizan ! Mé sirman li sava pa dir anou kèl létap la maladi nou lé fine arivé pars li osi li koné pa é tout fason si nou lé pa kontan nou na ka pran konstan. Nou na ka atann la vag. Atann la vag ? Bin oui, pars la vag la pankor arivé. Pé s'fèr moin néna rézon. Pé s'fèr lo Tsunami lé pankor arivé ! Kosa zot i anpans zot ?

Justin